

SPOT SOLAIRE ENCASTRABLE AU SOL OSW-06-04

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

DESCRIPTION GENERALE

Spot à LEDs encastrable au sol pour usage extérieur, à alimentation par accumulateur incorporé et comportant des capteurs solaires qui chargent l'accumulateur pendant la journée ; à la tombée de la nuit, le détecteur crépusculaire intégré allume automatiquement le spot.

La durée de l'allumage est proportionnelle à la quantité d'énergie emmagasinée par l'accumulateur pendant la journée, cette quantité d'énergie étant naturellement variable selon la durée et le niveau d'ensoleillement ; pour une charge maximale de l'accumulateur la durée d'allumage est d'environ 8 heures, mais cette durée sera nécessairement réduite par temps couvert ou en période hivernale.

En période hivernale, et du fait de l'orientation défavorable du soleil vis-à-vis du spot, la charge de l'accumulateur ne pourra être assurée de manière optimale, et la durée de l'allumage sera, en conséquence, réduite de manière importante ; elle pourra même chuter à moins d'une heure en cas de temps couvert.

CARACTERISTIQUES

- Alimentation par accumulateur Ni-MH type AA 1,2V / 1500mAh (« pile rechargeable »).
- Puissance : inférieure à 1W (4 diodes électroluminescentes (LED), non remplaçables).
- Classe de protection contre les chocs électriques : classe III (Très Basse Tension de Sécurité)
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables (telles que le bois).
- Etanche aux poussières et à l'immersion temporaire (IP 67).

CONDITIONS D'INSTALLATION

L'appareil est conçu pour un encastrement dans tout support (terre, béton, bois ...).

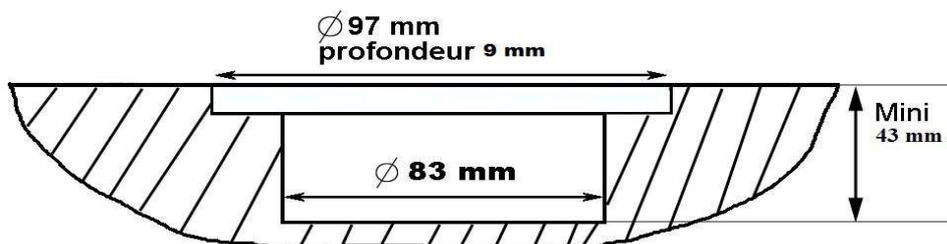
Il devra être installé en un emplacement où il sera exposé à un ensoleillement direct, et pendant une période maximale (tout écran, par exemple des feuillages, compromettra la bonne charge de l'accumulateur).

Il ne devra pas être installé au voisinage de luminaires en fonctionnement la nuit ou de toute autre source de lumière ; en effet, dans ce cas, il ne pourra s'allumer (il se commutera automatiquement en régime de charge).

La vitre devra être maintenue propre ; toute pollution (poussière, neige ...) réduira l'efficacité des capteurs solaires.

INSTALLATION ET MISE EN OEUVRE

- Pratiquer dans le support un logement de dimensions suivantes.



- Déposer la couronne de l'appareil (4 vis), la vitre, et extraire le bloc LED ; prendre garde de ne pas endommager les LEDs ou le détecteur crépusculaire (situé à la périphérie du bloc).
- Placer l'interrupteur situé sur le capot du bloc en position ON.
- Afin de contrôler le bon fonctionnement de l'appareil, occulter avec le doigt le détecteur crépusculaire ; l'appareil doit s'allumer (sauf si l'accumulateur est totalement déchargé).
- Remettre en place les trois éléments, et serrer fermement les vis d'assemblage de la couronne.
- Insérer alors l'appareil dans son logement.
- Selon l'état de charge de l'accumulateur, le fonctionnement optimal de l'appareil ne pourra être effectif qu'après au moins 3 jours d'exposition au soleil (temps de charge de l'accumulateur).

REMPACEMENT DE L'ACCUMULATEUR

- Extraire le bloc LED comme indiqué ci-dessus, déposer son capot (4 vis) et remplacer l'accumulateur par une unité du même modèle ou de mêmes caractéristiques ; avant remontage, vérifier le bon fonctionnement comme indiqué ci-dessus.
- Recycler l'accumulateur usagé.
- L'accumulateur devra être remplacé périodiquement.
- Pendant les périodes de non-utilisation de l'appareil, placer l'interrupteur du bloc LED sur OFF.

Les diodes électroluminescentes ne sont pas remplaçables ; en fin de vie de celles-ci, l'appareil devra être mis au rebut.



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévues pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie.